



Compte Rendu du Conseil d'Administration du mercredi 7 décembre 2022

Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Compte-rendu AG de la FAL44. Rapport des participants aux ateliers.
3. Retour sur la première réunion de la commission tarifs.
4. Rapport : l'entrevue avec Louis, futur maraîcher sur la commune (Louise).
5. L'école : Compte-rendu CA de l'APE (Vanessa).
6. Organisation du Repair'Café.
7. La fête de l'Amicale : les orientations.
8. Questions diverses :
 - Renouvellement de nos drapeaux-flammes ?
 - Programme de formation des bénévoles proposé par la FAL
 - Dates à retenir
 - Modification du règlement interne de la section Canoë Kayak
 - Pot de clôture du CA... et de l'année 2022.

Présents : CLAUSSE Thierry, DECOURTY Isabelle, MARTIN Guy, MORICEAU Christian, MORISSEAU Carole, MORISSEAU Daniel, PERRET Manuel, RADIGOIS Jean-Michel, RADIGOIS Marité, ROUAUX Louise, SIMON Françoise (Association de Parents d'Elèves : Thierry CLAUSSE et Manuel PERRET)

Excusés : BRETIN Marie-Thérèse, CHARTIER Vanessa, GOULET Sophie, OLLIVIER MARCHAND Cécile.

La séance est ouverte à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 8 novembre est adopté à l'unanimité.

2. Compte-rendu AG de la FAL44. Rapport des participants aux ateliers.

Cinq personnes parmi les présents ont participé à un atelier : Thierry, Manuel, Guy, Christian, Françoise.

- Atelier 1 : consacré à la nécessaire mobilisation contre les idées d'extrême droite qui se répandent de plus en plus. Se mobiliser, oui. Mais comment ?

L'atelier est le prolongement du désir exprimé en juin dernier par l'Assemblée Générale de la Ligue de sensibiliser l'ensemble du réseau à la dangereuse montée en puissance des idées d'extrême droite et à leur banalisation. Après des échanges sur le vécu des diverses Amicales présentes à cet atelier, les participants acceptent la présentation en AG de la FAL 44 d'une motion selon laquelle le réseau propose d'entamer une réflexion de façon à accompagner les militants pour qu'ils s'approprient cette thématique et qu'ils se mobilisent collectivement.

Rendez-vous est pris pour la journée fédérale du 1^{er} avril qui, parce qu'elle rassemble des Amicales de toute la France, permettra d'échanger avec les régions où la prééminence de l'extrême droite est déjà une réalité.

- Atelier 2 : autour de la pénurie des métiers de l'animation. Comment pouvons-nous nous mobiliser ensemble ?

Dans cet atelier on a évoqué les Amicales /Employeurs. Couëron est une grosse Amicale qui emploie de

nombreuses personnes. Pour les autres, on retrouve un peu la même structure que chez nous avec des salariés employés sur quelques heures hebdomadaires, parfois des animateurs UFOLEP, et le cas échéant (comme pour la Canoë Kayak à Château-Thébaud) 1 emploi en CDI à temps complet.

La difficulté de recrutement a été réaffirmée. Sans doute faut-il repenser le statut d'animateur pour qu'il devienne plus attractif. Des contrats existent déjà comme les CQP (Contrats de qualification Professionnelle).

- Atelier 3 : à propos de notre difficulté à recruter les jeunes publics. L'utilisation des réseaux sociaux et des nouveaux moyens de communication en débat.

Dans cet atelier, on a beaucoup parlé des moyens pour atteindre les jeunes via les réseaux sociaux notamment et également des outils de communication de type CANVA pour réaliser des visuels. Mais pas de recette miracle pour recruter des jeunes dans nos Conseils d'Administration. D'ailleurs, que faut-il entendre par "jeunes". Les avis divergent.

Nous faisons remarquer que la volonté de l'Amicale Laïque d'associer les Jeunes du Service Enfance Jeunesse/IFAC à nos diverses animations est, nous semble-t-il, un bon moyen de les sensibiliser à la vie associative.

Les assemblées générales (USEP, UFOLEP, FAL44) se sont bien déroulées. M. le maire a encensé l'Amicale Laïque pour ses diverses actions et activités. Les participants se sont dits enchantés par la qualité de l'accueil. Les responsables de la FAL44 ont également fait part de leur entière satisfaction. (Pour plus de détails, consulter le billet intitulé "*AG Départementale Ligue de l'enseignement : compte-rendu*" sur le blog de l'Amicale Laïque.)

3. Retour sur la première réunion de la commission tarifs.

Cette première rencontre a permis de faire le point sur les connaissances de chacun à propos du mode de calcul des cotisations, mais également de recenser les craintes, les espoirs.

Il y a été réaffirmé la volonté de ne pas abandonner le système de tarification au quotient familial actuellement en vigueur pour la plus grande satisfaction de tous.

Afin de pouvoir travailler sur une base commune bien renseignée, la première étape sera une explication claire du mode de calcul des cotisations. Prochaine réunion le 31 Janvier, 20h30, Salle des arcades

4. Rapport : l'entrevue avec Louis, futur maraîcher sur la commune (Louise).

Louise a rencontré Louis Razin, futur maraîcher sur la commune. Il vient d'acquérir des terres près de la Templerie pour s'y installer. Il souhaite établir des contacts avec le plus grand nombre de personnes susceptibles de s'intéresser à son projet de culture et de commercialisation de produits bio. Il souhaite adhérer à l'Amicale Laïque dont il attend un soutien, notamment en ce qui concerne la diffusion d'infos.

Le Conseil d'Administration après délibération estime qu'il ne s'agit pas de s'engager à l'aveugle dans le soutien à l'installation d'une entreprise, si vertueuse soit-elle.

RESOLUTION

Le Conseil d'Administration souhaite rencontrer cette personne, afin de voir comment il peut y avoir réellement des échanges, une sorte de projet commun qui aille dans le sens de nos valeurs.

Louis RAZIN sera donc invité à participer au Conseil d'Administration du mardi 3 janvier 2023.

5. L'école : Compte-rendu CA de l'APE (Vanessa).

Vanessa souffrante nous a fait parvenir un compte-rendu succinct du dernier Conseil d'Administration de l'Association de Parents d'Elèves.

Je vous fais ci-dessous le retour de la dernière réunion APE. Voici ci-dessous quelques points :

- *Beaucoup d'échanges autour des actions en cours et à venir : vente de livres, atelier de Isabelle Abraham, pot des vacances de Noël, ...*
- *Le projet de vide grenier : à voir avec Thierry et Mathieu si l'action est reconduite en 2023.*
- *L'action carnaval est reconduite cette année : action co-organisée avec le périscolaire, l'école Saint Joseph et l'IFAC (Jérémie). Première réunion le 13 décembre à 19H00*
- *En terme d'actions solidaires, l'action boîtes solidaires n'est pas reconduite. Elodie propose deux actions : une action est retenue sur la récolte de matériel de puériculture pour remettre à une association de Vertou (Saint Benoit Labre).*

Prochaine réunion APE : le 24 janvier 2023

Globalement, la réunion s'est bien déroulée (Kristell étant malade, elle n'était pas présente. C'est Laurent qui animait la réunion). Les sujets étaient riches et intéressants. De nouvelles personnes présentes, qui découvraient les actions et soutiens de l'Amicale. C'est chouette de pouvoir en échanger entre «les plus anciens» qui connaissent et les «plus jeunes» qui découvrent.

6. Organisation du Repair'Café.

Il aura lieu le samedi 7 janvier, salle du Bois de la Haie. Les affiches sont prêtes. Le projet un moment caressé d'un atelier d'entretien vélo pour les enfants n'a pas eu de suite. Mission verte estime avoir peu de besoins en personnel, son rôle étant essentiellement tourné vers la promotion et la confection du café !

7. La fête de l'Amicale : les orientations.

Elle aura lieu le samedi 21 janvier. Le schéma de l'an dernier sera reproduit avec Accueil par des jeux, Apéritif offert par l'Amicale Laïque avec fond musical, Repas partagé, et une fin de soirée dansante en musique.

On est en recherche d'un groupe adapté à cette demande et dont le calibre soit en conformité avec la taille de la salle.

8. Questions diverses :

• Renouvellement de nos drapeaux-flammes ?

Nos drapeaux flammes sont déjà anciens. Ils portent le nom de sections aujourd'hui disparues alors que les dernières n'y paraissent pas.

RESOLUTION : Le Conseil d'Administration se prononce pour le remplacement des drapeaux. Il faudra choisir un visuel suffisamment généraliste pour ne pas devenir obsolète au bout de quelques années.

La commission Animation accompagnée de Jean-Michel sont chargés d'étudier le projet et de faire une proposition au Conseil d'Administration.

• Programme de formation des bénévoles associatifs proposé par la FAL

Fonctionnement et organisation des associations / Responsabilité juridique / Les différentes sources de financement; / Organisation d'une manifestation exceptionnelle / etc .Ces formations sont gratuites pour les adhérents à l'Amicale Laïque. Il serait dommage de ne pas en profiter. Voir détail en dernière page)

• Dates à retenir

- le 9 décembre date limite pour dépôt des articles pour la Revue municipale.
- Le 14 décembre, 20h, soirée résultats Téléthon.
- Le 6 janvier : vœux du maire.
- Le 13 janvier : Galette de Cap Caffino. (Françoise SIMON signale un doublon avec la soirée Formation Cinéma. Elle va tenter d'en déplacer la date au samedi)
- Les 9 et 10 septembre :Raid Caffino.

- **Modification du règlement interne de la section Canoë Kayak**

Christian MORICEAU souhaite quelques ajustements à faire dans son règlement interne de Section. Françoise SIMON s'en charge.

- **Pot de clôture du CA... et de l'année 2022.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Prochain Conseil d'Administration le mardi 3 janvier 2023, à 20h30, salle des Arcades.

En cas d'absence, prévenir Françoise SIMON

Compte-rendu rédigé par Françoise SIMON

Vu, la présidence :

Isabelle DECOURTY et Carole MORISSEAU

(Voir annexe en page suivante)

PROGRAMME 2023

Intitulé du module	Contenu	Nbre d'heures	Dates 2023	Horaires
Fonctionnement et organisation des associations	<ul style="list-style-type: none"> Appréhender la place des associations dans notre société et la notion de projet collectif. Connaître le cadre juridique de l'association : loi 1901, statuts, règlement intérieur. Connaître les instances de fonctionnement et les différentes modalités d'organisation. 	4 h	30 janvier & 31 janvier	18H30 / 20H30 Présentiel
Responsabilité juridique	<ul style="list-style-type: none"> Connaître la responsabilité civile, pénale et financière des responsables associatifs. S'approprier les obligations en termes d'assurances et les mettre en œuvre : formalités, procédures... 	4 h	06 & 07 février	18H30 / 20H30 Distanciel
Les différentes sources de financements	<ul style="list-style-type: none"> Connaître et identifier les sources de financement publics et privés adaptées à son projet. Comprendre les notions de partenariat, d'intérêt général et les règles fiscales en matière de financements. 	3 h	27 février	18H30 / 21H30 Distanciel
La demande de subvention	<ul style="list-style-type: none"> Appréhender la demande de subvention : de la présentation du projet à l'évaluation. 	4 h	06 mars & 07 mars	18H30 / 20H30 Présentiel
Initiation à la gestion comptable	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir les bases pour la tenue régulière des comptes, budget, trésorerie, compte de résultat et bilan. Dans la mesure du possible, venir avec un ordinateur portable muni d'Excel. 	4 h	13 & 14 mars	18H30 / 20H30 Distanciel
Organiser une manifestation exceptionnelle	<ul style="list-style-type: none"> S'approprier les étapes de l'organisation et la méthodologie de projet. Appréhender les obligations de base. Identifier les espaces et acteurs ressources pour aider dans toutes les étapes d'une manifestation exceptionnelle (formalités, réglementations, etc.). 	3 h	20 mars	18H30 / 21H30 Présentiel
La fonction employeur dans les associations	<ul style="list-style-type: none"> Appréhender la place des acteurs dans l'association employeuse. Connaître les droits et obligations liés à la fonction employeur. Se familiariser avec la pratique du recrutement : fiche de poste, entretien. Connaître les outils spécifiques : aides à l'emploi, groupement d'employeurs, cheque emploi associatif... 	8 h	27 mars 28 mars 03 avril 04 avril	18H30 / 20H30 Présentiel

Pour qui ?
Ces formations s'adressent aux bénévoles associatifs.

Elles sont accessibles à toute personne ou structure qui souhaite participer au développement du secteur associatif. Les salaires sont acceptés de façon limitée Nous les invitons cependant à se tourner vers leur Opérateur de compétences afin de bénéficier de leurs droits à la formation continue, dans le cadre de dispositifs adaptés.

Modalités d'inscription

Vous pouvez vous inscrire sur un module, plusieurs ou sur l'intégralité de la formation. L'obtention du CFGA nécessite la participation à tous les modules. N'hésitez pas à nous solliciter pour tout besoin particulier d'adaptation.

Tarifs/par personne

BÉNÉVOLES :

Par module	10 €
Ensemble des modules	70 €

*Gratuit pour les associations affiliées à la Ligue de l'enseignement - FAJ 44 - (1 personne par module)
Tarifs réduits de moitié pour les associations nanaraises.*

SALARIÉS :

Par module	40 €
Ensemble des modules	250 €

Accompagnement certifié à la gestion associative (CFGGA)	80 €
--	------

Inscriptions en ligne

www.associations-lpl.org
Le règlement devra se faire avant la formation à l'ordre de la FAJ 44. Sauf circonstances exceptionnelles, toute annulation 5 jours avant la formation sera facturée.

Renseignements

02 51 86 33 09
> centreresources@allique44.org